

LE SYNDICALISME,

Une interview de Jacques AGNÈS par Charles GARCIN.

Jacques AGNÈS, secrétaire académique du SNES est le délégué des listes de candidats présentées par le SNES, seul ou en commun avec d'autres syndicats de la FSU. Au moment où les professions de foi, listes et sigles des candidats aux prochaines élections professionnelles tapissent les murs et couloirs de nos établissements, nous avons demandé à Charles Garcin¹, journaliste indépendant, de lui poser quelques questions.

CG : Impressionnant cet affichage ! La rançon de la démocratie, selon vous ?

JA : En partie seulement. Le paritarisme dans la Fonction publique est un principe essentiel, aujourd'hui menacé et qu'il faut défendre. Que chaque corps de fonctionnaires puisse élire ses représentants académiques ou nationaux, selon le niveau des décisions de gestion individuelle est une bonne chose. Qu'enfin les personnels non titulaires puissent désigner des représentants, jusqu'alors refusés, est une victoire remportée après plusieurs années de luttes. Que tous votent le même jour n'a pas seulement un intérêt pratique ; c'est aussi une question de démocratie. Mais cet affichage témoigne aussi de la multiplication des corps ; si certains correspondent à de vraies spécificités de métier, comme les Conseillers Principaux d'Éducation ou les Conseillers d'Orientation - Psychologues, d'autres témoignent surtout de l'histoire du système éducatif et de la volonté de conserver des divisions chez les personnels malgré l'élévation du niveau de qualifications et l'unification des parcours scolaires. Nous nous réjouissons d'avoir obtenu, par la lutte, une représentation des personnels précaires, mais il aurait été préférable que tous les personnels dont l'État a besoin soient recrutés dans des corps de fonctionnaires déjà existants. Enfin, cette profusion de professions de foi et de listes de candidatures témoigne surtout de la division syndicale, pour ne pas dire de l'émiettement.

CG : Et selon vous, cela ne traduit pas une vitalité démocratique ?

JA : Cela représente surtout un formidable gâchis, et pas seulement de papier, mais également de temps et d'énergie militante. Pendant que chacun s'évertue à jouer les came-lots - « Venez chez moi, moins cher qu'à côté, meilleur qu'en face » - les mauvais coups se poursuivent contre le Service public et ses personnels.

CG : Pourtant le pluralisme est indissociable de la démocratie.

JA : Dans le SNES, comme dans la FSU, le pluralisme existe : tout syndiqué ou groupe de syndiqués peuvent se constituer en courants de pensée qui présentent des orientations différentes et des candidats aux différentes responsabilités. Et bien des débats traversent même ces

courants de pensée. Mais pluralisme ne signifie pas nécessairement pluralité d'organisations.

CG : Pourtant cette pluralité est une réalité. Vous parliez d'émiettement.

JA : Les divisions syndicales sont un produit de l'Histoire. Il serait vain de nier leur réalité. Pour autant, affubler cela d'une vertu démocratique revient à encourager une dérive consumériste du syndicalisme : c'est faire un contresens sur le sens même du combat syndical.

CG : Pourriez-vous préciser ?

JA : Le syndicalisme est né de la volonté des travailleurs de s'organiser pour défendre ensemble leurs intérêts communs, alors même que ce droit leur était dénié. C'était une forme d'organisation très locale, par usine, voire par atelier ; puis est apparue très vite la nécessité de s'unir avec d'autres travailleurs, au plan local avec les Bourses du Travail ou dans des syndicats de métiers puis dans des fédérations de branche ou de secteur, pour aboutir à la création de la Confédération Générale du Travail en 1895. C'est cette aspiration à l'unité qui est l'essence même du syndicalisme. Et c'est l'unité qui a permis les avancées les plus importantes en matière de revendications. Mais dans le même temps, le camp d'en face n'est pas resté inerte et a su susciter des divisions ou des concurrences à l'origine de l'émiettement actuel. C'est ainsi que le catholicisme social a débouché sur la CFTC, dont une scission conservera le nom après sa transformation en CFDT. C'est ainsi que la CGT subira à la fois les contrecoups de l'histoire et les manœuvres de tous ceux qui avaient intérêt à son affaiblissement : après une première scission entre 1921 et 1935, elle subit la scission FO en 1948, dans le contexte de la Guerre froide et du plan Marshall, mais aussi de très puissants mouvements sociaux que patronat et pouvoir politique voulaient mater. C'est ainsi que l'on a vu des groupes de nervis patronaux usurper l'appellation de « syndicats » ; on en retrouve aujourd'hui les résurgences dans certaines organisations dites « autonomes ». A l'opposé, mais avec les mêmes objectifs de division et de mise en cause des organisations majoritaires, sont apparues des organisations qui pratiquent la surenchère dans le discours, mais sont incapables de jouer un rôle de rassemblement, et donc de défense collective des intérêts communs.

CG : Mais la FSU, elle-même apparue en 1993, n'a-t-elle pas contribué à accroître cette division ?

JA : Au contraire, la FSU, comme la FEN en 1948, est née du refus de la division syndicale.

CG : C'est paradoxal, non ?

JA : En 48, dans la Fédération de l'Enseignement, existaient des « cégétistes » et d'autres plus sensibles à la scission FO ; mais ce qui a prévalu, c'est la préservation de l'outil

COMBIEN DE DIVISIONS ?

syndical et de son unité ; l'autonomie était une conséquence de ce refus et non un objectif en soi. Mais le mandat d'œuvrer à la réunification n'a pu être mené à bien. Probablement en raison du contexte, mais aussi progressivement par l'abandon de cette perspective par la direction de la FEN.

CG : Et la FSU ?

JA : En 1992, la direction de la FEN a préféré se saborder, plutôt que de respecter le pluralisme interne. Son projet était probablement d'évincer une partie du SNES et du SNEP vers la CGT, pour constituer un pôle syndical d'accompagnement du pouvoir politique, en marginalisant le syndicalisme de transformation sociale. La préservation de l'unité du SNES et du SNEP, puis des syndicats qui les ont rejoints pour constituer la FSU a fait échouer ce plan et la FEN a disparu en se fondant, avec des syndicats « autonomes » dans l'UNSA. Non seulement la FSU a su préserver l'unité syndicale d'une majorité de personnels dans l'Éducation Nationale, mais elle est devenue une force de premier plan dans la Fonction publique de l'État et, de plus en plus, un interlocuteur incontournable des confédérations interprofessionnelles. Pour autant, le mandat initial de dépasser les divisions pour rassembler l'ensemble des travailleurs reste un axe essentiel de notre orientation.

CG : Comment y parvenir, lorsque la division semble plus forte que jamais ?

JA : Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles qu'il faut y renoncer ; la seule question est : "Est-ce que cette orientation est juste ? Est-ce qu'elle va dans l'intérêt de tous ?" Le rassemblement de tous les travailleurs salariés, du secteur public comme du privé, dans une grande confédération qui préserverait les règles de pluralisme interne pour que chaque orientation trouve sa place tout en jouant cette fonction d'unir qui est l'essence même du syndicalisme, ne peut pas être décrété pour demain. Pourtant l'aspiration existe profondément ; il n'est que d'entendre les « *Tous ensemble, tous ensemble* » de chaque manifestation interprofessionnelle. Et ce qui a été possible au plan européen avec la CES², ou au plan international avec la CSI³, devrait l'être au plan national. Bien sûr, cela n'est pas facile ; dans la division chaque structure a sa culture propre et a développé une identité ; il y a aussi l'histoire des rivalités. Mais poser ces questions, c'est déjà envisager de les résoudre.

CG : « Tous ensemble, tous ensemble », c'est davantage l'unité d'action que l'unification structurelle, non ?

JA : L'unité d'action est un début. C'est aussi une nécessité sur les dossiers que nous avons à affronter. Dans le Second degré, le SNES a montré sa capacité à rassembler autour de lui un front large, ne serait-ce que ces dernières années, sur les « remplacements Robien », la mise en

cause du décret de 50 sur les services ou l'an dernier contre les transformations de postes en heures supplémentaires. Pour autant, cette forme d'unité a aussi ses limites ; on l'a vu sur les questions salariales dans la Fonction publique.

CG : Comment cela ?

JA : Cela fait plusieurs années, malgré un effondrement catastrophique de notre pouvoir d'achat, qu'il n'est pas possible de déboucher sur une action unitaire forte, qui puisse réellement imposer un rapport de force favorable sur le salaire des fonctionnaires, parce que les organisations minoritaires prétendent contraindre les organisations majoritaires à en rabattre sur les revendications ; nous sommes confrontés à ce paradoxe : l'unité d'action devrait être un moteur mais elle peut devenir un frein à l'expression des revendications et les plateformes s'en trouvent souvent réduites au plus petit dénominateur commun, quand il existe.

CG : Quand il existe ?

JA : Difficile de combattre la décentralisation, la casse du mouvement national et le recrutement local, l'érosion du pouvoir d'achat, la remise en cause du régime des pensions, le recours à la précarité, la gestion des moyens par DGH, la disparition de la diversification des voies de formation au lycée avec la réforme en préparation, aux côtés de « *syndicats* » qui ont approuvé et approuvent encore ces réformes successives.

CG : Pour conclure, vous représentez les listes proposées par le SNES. Que souhaitez-vous dire pour appeler à voter pour ces listes ?

JA : Ne comptez pas sur moi pour jouer les camelots dénoncés plus haut et dire que nous sommes les meilleurs, les plus forts, les plus beaux, même si c'est vrai. Notre fonction est de rassembler l'ensemble des collègues pour leur permettre d'assurer collectivement la défense de leurs intérêts. Ceux qui ont eu des difficultés avec l'administration savent à quel point ils ont pu compter sur les élus que nous sommes, mais l'essentiel est que, dans les batailles que nous menons en ce moment sur le métier, le respect des qualifications, le pouvoir d'achat et le devenir du système éducatif, la réforme des lycées, toute voix perdue par le SNES affaiblit l'ensemble des personnels, toute voix apportée à nos listes permet de construire le rapport de force favorable.

¹ Notre vieux complice Lazare n'étant pas disponible, son frère Charles, qui d'ordinaire travaille dans le Midi, a bien voulu le remplacer.

² Confédération Européenne des Syndicats.

³ Confédération Syndicale Internationale.